

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CRD01

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES ÉPICES ET LES HERBES CULINAIRES

Sixième session

En ligne

26-30 septembre et 3 octobre 2022

Répartition des compétences et droits de vote

entre l'Union Européenne et ses États membres selon l'article II paragraphe 5 du
Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour Compétence États membres. Vote États membres.¹	CX/SCH 22/6/1
2	Questions soumises par la Commission du Codex Alimentarius et ses organes subsidiaires QUESTIONS ÉMANANT DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (CAC) Compétence partagée. Vote États membres. QUESTIONS ÉMANANT DES ORGANES SUBSIDIAIRES 52 ^{ème} session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires Compétence Union européenne Vote Union européenne 41 ^{ème} session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage Compétence partagée. Vote États membres. 46 ^{ème} session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/SCH 22/6/2
3	Parties florales séchées	
3.1.	Projet de norme pour le safran - Observations (à l'étape 6/7) en réponse à la CL 2022/25/OCS-SCH	CX/SCH 22/6/3 CX/SCH 22/6/3 Add.1

¹ L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

	<p>Compétence partagée. Vote États membres.</p>	
4	Graines séchées	
4.1.	<p>Projet de norme pour la noix de muscade séchée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observations (à l'étape 6/7) en réponse à la CL 2022/26/OCS-SCH <p>Compétence partagée. Vote États membres.</p>	<p>CX/ SCH 22/6/4 CX/ SCH 22/6/4 Add.1</p>
5	Fruits séchés et baies	
5.1.	<p>Avant-projet de norme pour les piments et le paprika séchés ou déshydratés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observations (à l'étape 3) en réponse à la CL 2022/27/OCS-SCH 	<p>CX/ SCH 22/6/5 CX/ SCH 22/6/5 Add.1</p>
5.2	<p>Avant-projet de norme pour la petite cardamome</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observations (à l'étape 3) en réponse à la CL 2022/28/OCS-SCH 	<p>CX/ SCH 22/6/6 CX/ SCH 22/6/6 Add.1</p>
5.3	<p>Avant-projet de norme pour les épices sous forme de fruits secs et de baies (quatre-épices, baie de genévrier, anis étoilé, vanille)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observations (à l'étape 3) en réponse à la CL 2022/29/OCS-SCH <p>Compétence partagée. Vote États membres.</p>	<p>CX/ SCH 22/6/7 CX/ SCH 22/6/7 Add.1</p>
6	Racines, rhizomes et bulbes séchés	
6.1	<p>Avant-projet de norme pour le curcuma</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observations (à l'étape 3) en réponse à la CL 2022/30/OCS-SCH <p>Compétence partagée. Vote États membres.</p>	<p>CX/ SCH 22/6/8 CX/ SCH 22/6/8 Add.1</p>
7	Nouveaux travaux et présentation des normes relatives au SCH	
7.1	<p>Examen des propositions de nouveaux travaux (réponses à la CL 2022/03-SCH)</p> <p>Compétence États membres. Vote États membres.</p>	CX/SCH 22/6/9
7.2	<p>Mise à jour du modèle de normes SCH</p> <p>Compétence États membres. Vote États membres.</p>	CX/SCH 22/6/10
8	<p>Autres questions</p> <p><i>La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonctions des sujets traités (document non disponible).</i></p>	
9	<p>Date et lieu de la prochaine session</p> <p>Compétence États membres. Vote États membres.</p>	

10	Adoption du rapport Compétence États membres. Vote États membres.²	
----	--	--

² L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.